

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2025

Rapport d'activité 2024

Aides, familles, petite enfance... les chiffres-clés et les temps forts de la Cnaf sur caf.fr



Expérimentation de la solidarité à la source, lancement du bonus attractivité pour les personnels des crèches, vote d'un budget à l'ampleur inédite pour les équipements et services aux familles... Retrouvez les mesures phares de l'année écoulée avec l'ensemble des chiffres sur les aides versées, le nombre de bénéficiaires, et les financements dans le [rapport d'activité 2024](#) de la Cnaf, en ligne sur [caf.fr /Professionnels/Nous connaître](https://caf.fr/Professionnels/Nous_connaitre).

Dans l'interview croisée publiée en ouverture de ce [rapport](#) annuel, Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf et Nicolas Grivel, directeur général, reviennent sur les grandes étapes de 2024. Extraits :

Isabelle Sancerni : « En 2024, le conseil d'administration a voté l'ensemble des mesures prévues dans la Convention d'objectifs et de gestion pour répondre aux besoins des familles. Je citerai notamment le financement des journées pédagogiques dans les crèches, le soutien accru aux accueils de loisirs sans hébergement et la mise en œuvre du bonus inclusion handicap dans les accueils de loisirs, dont le succès immédiat montre la nécessité. Au-delà du soutien à l'enfance et à la petite enfance, les Caf ont renforcé leurs dispositifs d'action sociale. Je soulignerai tout particulièrement la création de 400 postes supplémentaires pour favoriser le suivi des jeunes et de leurs projets, en particulier dans les territoires les moins pourvus. »

- Nicolas Grivel : « 2024 a été également l'année de préparation de la solidarité à la source, avec la création du montant net social, présent désormais sur les bulletins de salaire, et qui permet aux bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité d'indiquer le bon montant sur leurs déclarations de ressources trimestrielles. 5 Caf ont expérimenté les formulaires de déclaration pré-remplis à partir d'octobre 2024, jusqu'en mars de cette année, où le dispositif a été généralisé à l'ensemble du territoire. »

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

La Cnaf et les 101 Caf en chiffres clés



Au quotidien, 35 000 collaborateurs sont au service de :

13,5 millions d'allocataires

soit **32 millions de personnes couvertes**

108,6 milliards d'€
sont versés par les Caf



900 millions de visites sur caf.fr et l'appli mobile

21,6 millions d'appels
téléphoniques traités au 32 30

1,21 million de personnes
reçues dans les accueils

Les principales aides versées par les Caf aux familles :
(en nb de foyers bénéficiaires)

4,8 millions

allocations
familiales

2,8 millions

allocation de
rentrée scolaire

1,8 million

prestation d'accueil
du jeune enfant

5,6 millions

aides au
logement

Au titre de la
solidarité

4,5 millions
prime d'activité

1,8 million
RSA

1,3 million
allocation adulte handicapé

Le [rapport d'activité](https://caf.fr) de la Cnaf et des Caf est disponible sur caf.fr

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.